

Politique d'inclusion de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) – programme Erasmus+

- L'inclusion à l'ULCO

L'inclusion fait partie intégrante de la politique menée à l'ULCO. Elle concerne à la fois le handicap, la santé, les barrières sociales, l'équité et l'égalité homme-femme.

Cela fait partie du projet ULCO 2035, que l'on peut retrouver en intégralité sur la page <https://www.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2023/06/ULCO-2035web.pdf>

En voici un extrait :

« Une université inclusive et responsable : L'ULCO offre à chacun la possibilité de réussir, quels que soient les besoins ou les circonstances. Une université prête à se questionner et à s'adapter pour surmonter les barrières qui subsistent dans notre société et qui empêchent certains parmi nous de se sentir accueillis et intégrés : personnes en situation de handicap, personnes connaissant des difficultés économiques, étudiants étrangers, etc. En même temps, l'égalité femmes-hommes demeure une priorité pour nous, avec notamment la poursuite du déploiement de notre plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. »

« Poursuivre la lutte contre les inégalités, les discriminations et les violences sexuelles et sexistes. La mise en œuvre du plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et les actions de sensibilisation des personnels et des étudiants à la lutte contre le harcèlement, les violences sexuelles et sexistes et toute forme de discrimination, ainsi que les dispositifs d'alerte et de prise en charge, resteront une priorité pour l'établissement.

Passer de la non-discrimination à l'inclusion pédagogique des étudiants en situation de handicap. Le nouveau schéma directeur handicap (SDH) prorogera à minima l'objectif de non discrimination du premier SDH. L'ambition de notre établissement est de passer à un second niveau d'acculturation des personnels à la problématique du handicap, celui de l'anticipation des obstacles rendant les situations handicapantes, en proposant des activités nativement inclusives, pour tout public à besoins particuliers. L'ULCO s'engage dans un projet d'accessibilité pédagogique universelle, dite inclusive, par la conception de parcours d'études adaptés à la diversité des besoins particuliers qui s'expriment de plus en plus au sein de la communauté étudiante. »

Ainsi, l'ULCO a voté en Conseil d'Administration son deuxième Schéma Directeur Handicap (SDH) le 23 mai 2023. Ce schéma s'articule autour de cinq axes : l'accueil et l'accompagnement des étudiants, personnels, accessibilité numérique, Recherche et Agenda d'Accessibilité Programme. Ce Schéma Directeur est porté par un Chargé de Mission Handicap nommé par le Président.

En parallèle, l'ULCO possède un Service de Santé Étudiant (SSE, <https://www.univ-littoral.fr/campus/campus-pour-tous-egalite-sante/sante/>), qui a, entre autres, pour mission d'accompagner les étudiants en situation de handicap, en lien avec le Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap (BVEH <https://www.univ-littoral.fr/campus/campus-pour-tous-egalite-sante/etudes-handicap/>). Un Référent Handicap, présent notamment dans les formations, et un chargé de suivi ont pour mission d'accompagner les étudiants dans leur demande d'aménagements.

Le service social, à travers les assistantes sociales, conseille les étudiants en cas de difficultés personnelles, médicales, administratives, financières et autres (<https://www.univ-littoral.fr/campus/campus-pour-tous-egalite-sante/sante/>).

Les étudiants peuvent retrouver les informations utiles dans plusieurs guides :

- https://www.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2025/06/guide-de-la-vie-tudiante-2025-pdf_handicap.pdf
- <https://www.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2025/10/livret-SSE.pdf>
- <https://www.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2024/09/LIVRET-DE-BIENVENUE-09-2024.pdf>

L'ULCO s'engage également pour l'égalité, par la nomination d'une chargée de mission « Égalité, laïcité, lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes dans la vie étudiante ». De nombreuses actions (expositions, conférences débats, formations...) sont mises en place pour promouvoir entre autre, l'égalité femme-homme. Un site reprend toutes les informations et contacts : <https://egalite.univ-littoral.fr/>

- Critères inclusion Erasmus+ mis en place à l'ULCO

A travers le programme Erasmus+, l'Union Européenne vise, entre autres, à promouvoir l'égalité des chances et l'égalité d'accès, l'inclusion, la diversité et l'équité à travers l'ensemble de ses actions. Les organisations et les participants ayant moins d'opportunités occupent une place centrale dans ces objectifs. Le programme Erasmus+ demande aux organisations bénéficiaires d'adopter une approche inclusive afin de rendre ces projets et activités accessibles à divers types de participants et faciliter l'accès aux financements d'un plus large éventail, avec l'objectif d'atteindre un plus grand nombre de participants ayant moins d'opportunités.

En tant que titulaire de la Charte Européenne pour l'Enseignement Supérieur (ECHE), l'Université du Littoral Côte d'Opale s'engage à respecter et appliquer les priorités définies par le programme Erasmus+.

Ainsi, et comme tous les titulaires de la Charte, l'ULCO applique la bourse inclusion automatiquement aux étudiants en mobilité à l'étranger partant avec le statut Erasmus+ et justifiant des critères suivants:

- Boursier sur critères sociaux du CROUS échelon 6 ou 7
- Situation de handicap
- Affection de Longue Durée (ALD)

De plus, suite à la commission d'attribution des bourses de mobilité de l'ULCO du 28 août 2025, l'établissement a fait le choix d'étendre pour l'année 2025-2026 les champs d'application de l'inclusion aux étudiants en mobilité à l'étranger avec le statut Erasmus+ et justifiant des critères suivants :

- Habitant des zones de France Ruralités Revitalisation (FRR, ex Zones de Revitalisation Rurales – ZRR)
- Habitant des Quartiers Prioritaires de la Ville – QPV